



## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTERRE

### ORDONNANCE DE DESIGNATIONS EN REMPLACEMENT

#### PRESIDENCES D'AUDIENCES CORRECTIONNELLES

---

Nous Benjamin DEPARIS, président du tribunal judiciaire de Nanterre,

Vu l'article R 121-1 du code de l'organisation judiciaire ;

Vu l'ordonnance n°02/2026 en date du 5 février 2026 répartissant les magistrats du siège dans les chambres et services du tribunal ;

Vu les nécessités du service impliquant une réaffectation provisoire de certaines audiences au sein du pôle correctionnel ;

Disons que les audiences correctionnelles figurant ci-dessous seront présidées comme suit :

#### 12<sup>ème</sup> Chambre correctionnelle – Infractions à la législation sur les stupéfiants, armes et proxénétisme

JOUR	DATE	PRESIDENT
4 <sup>ème</sup> JEUDI	26/03/2026	Anthony LECLERCQ-FRUTOS, juge
2 <sup>ème</sup> VENDREDI	13/02/2026	Aurélie LESAGE, vice-présidente
	13/03/2026	

16<sup>ème</sup> Chambre correctionnelle – Comparutions immédiates et urgences pénales

JOUR	DATE	PRESIDENT
2ème LUNDI	09/02/2026	Benoist HUREL, premier vice-président
2ème MARDI	03/02/2026	Céline BALLERINI, première vice-présidente
	03/03/2026	
3ème MARDI	17/02/2026	Anaïs GUILLOTTE, vice-présidente
	17/03/2026	Christophe RAULT, vice-président
4ème MARDI	24/03/2026	Valérie DUMERC-CHAMPAGNE, vice-présidente
5ème MARDI	31/03/2026	Céline BALLERINI, première vice-présidente

Fait au Palais de justice de Nanterre, le 6 février 2026.

Le président,



Benjamin DEPARIS